L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 12 JUILLET 1883.

Avis.

LES consignés, propriétaires de Moulins-à-riz, ont adopté le tarif et les conventions qui suivent, et qui seront mis en vigueur à partir du 1er août 1883:

Fouillage—Par baril de riz-brut (162 livres)	30 cts
Barils vides	45 cts

A rendre, huit sacs de son sur chaque cent barils de riz brut pesés au moulin.

Tout riz-brut devra être pesé par un peseur public aux frais du consignataire et des certificats de poids seront fournis au Moulin.

Tout paquet pour riz décillé doit être fermé par le Moulin et les frais doivent être convenablement débattus.

Tout sac à riz vide fourni par le Moulin doit être payé, et, s'il est rendu rempli ou vide, il n'en doit pas être tenu compte.

Pas de riz brut ensacagnaire gratuitement, sauf la quantité que peuvent recevoir les bâtisses du moulin ou son entreposts, et qui appartient à l'établissement.

Pas de riz brut véhiculé sans frais.

Il ne sera alloué aucunes réductions ni escompte (Rebate) sur ce tarif.

J. FORESTER, Orleans Rice Mill.
ERNST & CO., Forest-rs Rice Mill.
STEWART & BICKERT, Mariposa Rice Mill.
WARNER & HORLTZ, Louisiana Rice Mill.
ALLEN & SYME, Brooks Rice Mill.
ISAAC LEVY, Thompson's Rice Mill.
LOUIS RUCH, Perseverance Rice Mill.
DAN TALMAGE SONS & CO., American Rice Mill.

1er juil—1m

Banque du Peuple de la Nlle-Orléans. Nlle-Orléans, 1er juillet 1883. Un dividende semi-annuel de quatre pour cent sera payé aux actionnaires de cette banque, à partir de LUNDI, 9 du courant.

1er juil—15t N. LANDRY, caissier.

Bureau de la New Orleans Gas Light Company—Nlle-Orléans, 19 juin 1883.—A une assemblée régulière du Bureau des Directeurs de cette compagnie, tenue ce jour, un dividende de TROIS PIASTRES par action, payable LUNDI, 16 juillet 1883, a été déclaré sur les bénéfices des derniers six mois.

Tout transfert d'actions, du 5 au 16 juillet, se fera sans participation au dividende.

V. VALLOIS,
20 juin—sé 16jul Secrétaire.

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

Travailleurs inscrits:

Cultivateurs, Vignerons, Jardiniers, Journaliers, Teinturiers, recrutement arrivés de France.

S'adresser, verbalement ou par lettre, au siège de la Société, rue des Remparts, près Dumaine, de 9 heures du matin à 3 P. M.

Nota-Bene—Les travailleurs annoncés comprennent ceux qui sont déjà parmi nous et ceux qui nous sont signalés par la Société Française de Bienfaisance de New York.

Tous nos renseignements sont fournis gratis.

19fév—1an MoD

Hôtels, Sources etc.

L'HOTEL D'OCEAN SPRINGS

A Ocean Springs, Miss.

JUSTEMENT célèbre pour ses eaux et son climat vivifiant, sera ouvert pendant toute l'année. Le public y trouvera tout le confort désirable à des prix modiques.

J. V. MILLER,
22 juin—2 mois Propriétaire.

BLADON SPRINGS.

L'Hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1883.

DES bateaux à vapeur partent la nuit de chaque Etats-Unis paient de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis à 5 heures P. M. Mails quotidienne entre les sources et ici par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins, le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix $10 par semaine, $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & CIE.,
Sources de Bladon, comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage: $14.55.

Pour plus amples informations s'adresser à J. L. LYONS, cotn Camp et Gravier.
CHARLES BALLEGO, coin Jackson et Spain—3m—DimMarSam St. Charles.

Proclamation de la Quarantaine lancée par Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU que le 8me jour du mois de mars 1883, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a prié le Gouverneur de l'Etat de lancer sa proclamation annuelle de la quarantaine et a bien voulu aviser aux prescriptions de cette quarantaine.

DONC, conformément à la loi et sur la recommandation du dit Bureau de Santé, je lance ces présentes établissant à partir du 1er jour du mois de mai 1883, la quarantaine dont voici les ordonnances:

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat, des ports mexicains Matamoras, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan, des ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto-Rico et de la Jamaïque, des ports brésiliens Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco, seront obligés de jeter l'ancre et les navires et les cargaisons seront un nettoyage et une désinfection.

Tous les navires arrivant des Indes occidentales, des ports aux environs de l'Isthme de Panama et des côtes de l'Amérique méridionale jusqu'au sud du Brésil seront soumis à telle inspection, désinfection et détention que détermineta le Bureau de Santé, dans les ports précédemment compris spécialement ceux des Barbades et de St Thomas de la Martinique, de la Guadeloupe, de Trinidad, de Colon, Cartagene, Savanille Barranquille, La Guayra, Georgetown, Cayenne et Paramaribo.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation et le Bureau de Santé est requis d'instruire des poursuites judiciaires contre tout violateur de cette proclamation ou des lois de l'Etat relatives à la quarantaine.

Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 6ème jour du mois d'avril 1883.

Signé S. D. McENERY.
(Scesu.)
Par le Gouverneur:
OSCAR ARROYO,
Sous-Secrétaire d'Etat.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Andrieu, Jean-Baptiste Labignad L S
Abadie Cérin B — Le Gorgne De G
Angeman J. M. d — Lejet Joseph N
Angeman Ved — Lamaison J G
Angeman P D d — Lamplie les époux
Bordes Dominique — Laurédi David
Bernard les époux — Le Marchal C
Becker Pierre — Monnier Lazare
Cristelin Michel — Messere Jean
Camous & Cie — Martin Jean
Cuierier Célestin — Maury Louis
Claverie Jean-Marie — Morin C G
Bernander F — Raimond Jules
Dierbécourt A — Servel A
Dieux Jean — Sue Jules
Dupon Bernard — Sioco M
Dupuis Adèle Levy — Turcan B
Dumas Kd — Jusagne H
Despax M — Thévenin De Vve
Delara Vve — Vergnole les époux
Fontan Baptiste — Vétot les époux
Garlepied M

Le Gérant du Consulat de France.
FRANCIS NAVONE.

La Nlle-Orléans, le 1er juillet 1883.

MaraisStreetSteamBrewery

H. F. STURCKEN,

NO. 84, 86 et 88 RUE MARAIS.
Entre Conti et St.-Louis.

1er fév 83 1 an DMJ

INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat.

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Ourto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand aussi neuvet 17 oct.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—DE—
NATTES
DE CHINE,
A. Brousseau's Son
67 ...RUE DE CHARTRES....
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviennent à tout le monde.
sjeu—1an

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.....RUE HARONNE.....17
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUENWALD.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE,

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

CE VINGT-TROISIEME JOUR DU MOIS de Juin, en l'an de Notre-Seigneur mil-huit cent quatre vingt-trois, et la cent-septième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Pardevant moi OMER VILLERE, Notaire Public dans et pour la Paroisse d'Orléans, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés,

Ont personnellement comparu:

M. MICHEL MUSSON, Président, et M. ESPY W. R. WILLIAMS, Secrétaire, de **MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION**, une corporation dûment organisée d'après les lois de cet Etat, selon acte d'incorporation passé pardevant moi, Notaire, le 10 Mars 1882, lesquels comparants, dans leurs susdites capacités officielles, ont chacun déclaré que, en vertu des dispositions contenues dans la Charte de la dite Association, et d'une résolution de son Conseil de Direction, adoptée à leur assemblée du 16 mai 1883, une assemblée générale des souscripteurs à la dite corporation fut convoquée à son bureau, Vieille Banque des Citoyens, coin Royale et Bourbon, dans le but de soumettre et de prendre en considération des additions et altérations au dit acte d'incorporation de la dite Association; Que la dite assemblée fut tenue conformément à la dite convocation et après les délais et notifications requis par la loi, au bureau de la dite Association ce vingt-troisième jour du mois de Juin 1883, de midi à deux heures P. M., et qu'à la dite assemblée, tous les souscripteurs présents, ou représentés, ont unanimement voté pour les additions et altérations suivantes à l'acte d'incorporation du dit MINORS' MUTUAL LIFE INSURANCE AND TONTINE ASSOCIATION, et les ont adoptées ainsi qu'il suit:

ARTICLE II.

Section 8.—Il sera laissé à l'option des souscripteurs de faire ou de ne pas faire le dépôt de dix pour cent requis par la section 2 de cet article.

Section 9. Tout souscripteur devra opter au moment de souscrire; mais celui qui se sera décidé à ne pas faire le dépôt de dix pour cent à ce moment, aura le droit de le faire à n'importe quelle époque subséquente, pendant le terme de la police, et alors aura droit, pour le bénéfice du mineur, sur intérêts, du jour du paiement au jour fixé dans la police, ou au jour du décès de l'assuré avant cette époque, quand le dépôt original sera remboursé conformément à la section 4 de cet article.

Dans quelque temps que le dépôt est fait, le taux des primes sera remis au taux spécifié dans le sommaire contenu dans la section 2 de cet article; sujet à tels changements que le Conseil de Direction pourrait faire à l'avenir, en vertu de la section 2 de l'article IV, dans les dits taux.

TABLE C.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent n'est PAS fait—Primes NON remboursées en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 a 1	32.07	11 a 12	80.83
1 a 2	33.24	12 a 13	91.47
2 a 3	35.11	13 a 14	105.69
3 a 4	37.07	14 a 15	123.42
4 a 5	40.88	15 a 16	146.09
5 a 6	45.79	16 a 17	179.37
6 a 7	47.80	17 a 18	229.38
7 a 8	52.42	18 a 19	311.41
8 a 9	57.89	19 a 20	475.24
9 a 10	64.18	20 a 21	966.09
10 a 11	71.85		

Une police pour des sommes inférieures à $1000 a des primes décuplement plus fortes.

TABLE D.—Primes annuelles, payables d'avance, pour une police de $1000, sur laquelle le dépôt de dix pour cent a été PAIS fait. REMBOURSEMENT des primes, sans intérêt, en cas de décès avant la date fixée dans la police.

Age	Annuellement par $1000	Age	Annuellement par $1000
0 a 1	40.59	11 a 12	92.44
1 a 2	39.32	12 a 13	104.81
2 a 3	41.85	13 a 14	119.84
3 a 4	44.74	14 a 15	138.96
4 a 5	47.11	15 a 16	164.79
5 a 6	51.95	16 a 17	200.89
6 a 7	56.39	17 a 18	255.10
7 a 8	61.44	18 a 19	
8 a 9	67.41	19 a 20	
9 a 10	74.28	20 a 21	
10 a 11	82.57		

Une police pour des sommes inférieures à $1000 a des primes décuplement plus fortes.

Section 11.—O and une commissionnaire ayant droit de faire des polices de $1000 et au-dessous, sera chargé de recueillir les primes, et de faire les comptes et mon bonsaire, après lecture faite.

Signé

Mr. MUSSON
ESPY W. R. WILLIAMS,
A. J. VILLERE
PAUL FOURNIER.
OMER VILLERE, Notaire.

Je soussigné, Conservateur des Hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, certifie, par les présentes, que l'Amendement à l'Acte d'Incorporation de Minors' Mutual Life Insurance and Tontine Association, a été déposé pour enregistrer en mon bureau au livre No 226, page 469 et seq.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1883.
EUGENE MAY, Conservateur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Je soussigné, Omer Villere notaire public, certifie que ce qui précède est une copie correcte de l'Amendement à l'Acte d'Incorporation du Minors Mutual Life Insurance and Tontine Association et du certificat du Conservateur des Hypothèques qui y est attaché, le tout dans mes archives.

En foi de quoi j'ai signé les présentes et y apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, ce vingt-troisième jour du mois de juin A. D. 1883.

OMER VILLERE, Notaire.

24 juin—5t d 1 m

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit maintenant de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture.
TOILES CIRÉES.
STORES DE FENÊTRES.
RIDEAUX DE DENTELLE, Etc.

21avril—dimmarjet

Liste officielle des lettres étrangère non réclamées à la Poste de la Nouvelle-Orléans pour la semaine finissant samedi, 7 juillet 1883.

Adusme G	Baudier C
Adulie C	Benas A
Albert J	Beauregard T
Aldéta H	Beck G M
Alaise C	Beck F
Alcorn B	Berge C
Alexander L	Berbett Y
Alexander J	Baker L G
Allmann J	Bagniette W
Alsert V	Cassin G D
Arsenal A	Casa Lorenzo
Arbonne F	D Senard F G
Ashan J	Vassedis A
Ashman C	Boold P
Atoan J A	Dinesse J A Ce
Axan H	Gerson A
Aucretto A	Holzapel J
Baykl G	Kelly Peter
Barroy J	Mitchlet O
Bér cette J	Paledra A

W. B. MERCHANT
Maître de Poste

VENTE D'ECOULEMENT

T. C. PORTEOUS,

133, Rue du Canal,

OFFRIRA en vente LUNDI, 18 du courant, le reste de son fonds de

Marchandises de Printemps et d'Eté

à des prix très réduits. Des emplettes exceptionnelles se feront à cette vente.

Soieries et Foulards,
Organdies et Linons,
Mousselines blanches, etc.

17 juin—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Grand arrivage de Feutre de toute épaisseur

Et articles pour la réparation des Pianos et Orgues,

Par steamer DUPUY DE LOME, du Havre.

N'attendez pas, si vous avez un vieux Piano chez vous, mais envoyez-le à BASILE, qui en fera un piano neuf à un prix très raisonnable.

A accordé et réparations pleinement garanties.

Je offre le plus haut prix du marché aux pur sinnes de la ville et de la campagne qui désire tonnit dirécoser de leurs P. anos. 17aout—

P. BOISSONNEAU,

MARCHAND-TAILLEUR.

137 - - Rue du Canal - - 137

AU PREMIER,

ENTRE LES RUES ROYALE ET BOURBON.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de déballer un assortimont de marchandises de printemps et d'été, provenant des premières fabriques de France et d'Angleterre.

Ces articles ont été choisis avec le soin le plus minutieux, ils sont ce qu'il y a de plus nouveau et se recommandent par la qualité, la variété et le bon goût.

M. Boissonneau prie ses clients de vouloir bien l'honorer d'une visite et s'assurer toutes ces étoffes, dont le détail serait trop long.

M. Boissonneau n'emploie dans ses ateliers que des ouvriers de première classe, et il appelle aussi l'attention sur ses prix très modiques.

Savill—au 22 oct.

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et le guérison de tous les

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple nouveau remède, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'urgantisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 Rue Santh Rampart.

29 mars—8j- 1 an

1848. 1848

Importateur du Galvanisme,

C. ROUYER,

Au coin des rues Chartres et Conti, N. O

Invite toutes les personnes qui veulent pour les jours de fêtes profiter d'un bon marché exceptionnel, à visiter un grand assortiment de marchandises entièrement nouvelles que je viens de recevoir d'Europe et des premières manufactures du Nord, qui consiste en un choix des plus variés et des plus complets en dessins nouveaux, tels que: bijoux de toute sorte, montres, pendules, lunettes et pince-nez de toutes espèces, couverts et couverts, orfèvrerie d'argent et plaqué, services de tables complets **couverts Alfenide**, centaure, etc. Articles de fantaisie pour hôtels et cafés, le tout garanti **Ferrugineux**. Articles d'Eglises en or, en argent et en plaqué.

Comme par le passé je me charge de toutes réparations de montres, pendules, bijoux, orfèvrerie, etc., etc.

Me-garemire de tous objets: Achat de diamants et métaux et vieil argent.

Spécialité pour la location des services de table, pour dîners, soirées, mariages, etc.

Fonds et chaînes de montres de lunettes et pince-nez à prix extrêmement réduits.

1 6c—6da—DMarJ

L'ASSORTIMENT
—DE—
VETEMENTS
DE PRINTEMPS
—POUR—

Hommes, jeunes gens et enfants

que nous confectionnons suivant les toujours, sont maintenant

COMPLET,

et nous invite nos clients et le PUBLIC en général à venir

L'examiner de bonne heure,

afin de permettre aux ouvriers qui ont peu grand temps de bien connaître notre VASTE FONDS DE MARCHANDISES, avant de faire ailleurs leurs achats.

Nous avons publié un

CATALOGUE DE MODES,

que nous distribuons dans nos

Salles de Vente, 81 à 85 rue du Canal,

de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

LEON GODCHAUX,

Marchand de vêtements et d'articles de toilette,

81, 83 et 85 rue du Canal.

1er avril—

Sauvage Hernistres, Bretelles, suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B. Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

26avril—1 an

Portable Electric Lighter

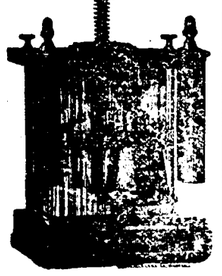

PRIX $5.00.

Appareil scientifique et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, des fabriques, des mines, etc. L'appareil est complet, le courant électrique étant produit par une action chimique. Il peut servir après une préméditée, comme sonnette d'appel ou pour donner l'alarme quand les voleurs pénètrent quelque part avec effraction, ou comme hotoirie médicale, comme sonnette d'appel ou pour allumer automatiquement le gas au moyen de l'électricité. Quand il sonne l'alarme, le voleur est immédiatement environné de lumière et signalé par la sonnerie. On a besoin d'agents de confiance pour tous les Etats-Unis. Envoyez un timbre pour la circulaire. PORTABLE ELECTRIC LIGHT CO. 22 Water Street, Boston. Incorporée en vertu des lois du Massachusetts en décembre 1882.

"The Portable Electric Lighter" pour $5 se vend également de toutes parts par la "Portable Electric Light Co., 22 Water Street, Boston. C'est un appareil sûr et économique pour l'éclairage des maisons de résidence, des bureaux, etc." — Scientific American, New York, 16 décembre 1882.

29 avril—3 m. mar. J. D.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à la Charte de la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883 (les primes non échues de l'année précédente y comprises)

Risques de feu	$248 984 79
Risques sur les navires	22 022 70
Risques sur les rivières	22 912 63
Total des primes	$293 920 12
Moins les primes non échues	75 281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218 503 12
Parties payées:	
Sur risques de feu	$56 527 62
Sur risques maritimes	13 201 25
Sur risques de rivières	4,405 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26 164 16
Réassurances et primes remboursées	16 100 26
	$116 498 79
Profit	$102 014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles	244 820 53
Actions de banques, chemins de fer et actions industrielles	61 333 75
Billets garantis par hypothèque et sûreté	149 320 00
Billets à recevoir	61 684 50
Primes en voie de perception	36 450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions de New Orleans Water Works Co	19 600 00
Bons d'escompte de la Louisiane	15 426 25
Mandats sur villes et états	2 016 66
Jugement sur billets hypothécaires	4 335 00
Cash en banque	82 579 62
	$588 334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en sus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-UNE POUR CENT, sur les primes reçues et participant à la police durant l'année expirée le 31 mai 1883 payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. R. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. PATIO,	PAUL POURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12 juin

Southern Insurance Company of New Orleans

(Compagnie d'Assurance du Sud de la Nlle-Orléans)

RUE DU CAMP, 31.

CAPITAL.....$300.000

Exposé de ses opérations des six premiers mois et 10 jours (soit du 20 novembre 1882 au 31 mai 1883)

Primes reçues	
Sur des risques d'incendies	$62,159 53
Sur des risques de mer	8,598 52
Sur des risques de rivière	5,087 88
Primes totales	$74,345 32
Parties payées	
Sur des risques d'incendies	$3 070 31
Sur des risques de mer	3,419 36
Sur des risques de rivière	355 93
	$6,845 60
Escomptes et commissions	6,686 61
Réassurances et primes remboursées	4,961 80
	$21,494 04
Surplus	$52,851 28

ERNEST MILTENBERGER, président.
ROBT. S. OGDEN, secrétaire.

Cette compagnie assure aux prix courants les taux du tarif les plus réduits allous l'escompte complet, et en outre payé entre TOUS ses assurés à la fin de chaque année fiscale.

50 pour cent

des profits, après déduction de plus de 80 pour cent d'intérêt, et par an sur le fonds capital.

La chaîne pourvoit aussi que 25 pour cent des profits seront mis de côté comme fonds de réserve contre toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec les actes similes de nos signatures y apposées, dans ce vie.

GASL

CETTE LOTERIE est la seule qui jouisse un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots pavés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $5,

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

Dans un Etat où elle est votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE

MENSUEL

De la Loterie à $5,

CLASSE H.

DE LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à la Charte de la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883 (les primes non échues de l'année précédente y comprises)

Risques de feu	$248 984 79
Risques sur les navires	22 022 70
Risques sur les rivières	22 912 63
Total des primes	$293 920 12
Moins les primes non échues	75 281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218 503 12
Parties payées:	
Sur risques de feu	$56 527 62
Sur risques maritimes	13 201 25
Sur risques de rivières	4,405 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26 164 16
Réassurances et primes remboursées	16 100 26
	$116 498 79
Profit	$102 014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles	244 820 53
Actions de banques, chemins de fer et actions industrielles	61 333 75
Billets garantis par hypothèque et sûreté	149 320 00
Billets à recevoir	61 684 50
Primes en voie de perception	36 450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions de New Orleans Water Works Co	19 600 00
Bons d'escompte de la Louisiane	15 426 25
Mandats sur villes et états	2 016 66
Jugement sur billets hypothécaires	4 335 00
Cash en banque	82 579 62
	$588 334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en sus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-UNE POUR CENT, sur les primes reçues et participant à la police durant l'année expirée le 31 mai 1883 payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. R. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. PATIO,	PAUL POURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12 juin

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883 (les primes non échues de l'année précédente y comprises)

Risques de feu	$248 984 79
Risques sur les navires	22 022 70
Risques sur les rivières	22 912 63
Total des primes	$293 920 12
Moins les primes non échues	75 281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218 503 12
Parties payées:	
Sur risques de feu	$56 527 62
Sur risques maritimes	13 201 25
Sur risques de rivières	4,405 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26 164 16
Réassurances et primes remboursées	16 100 26
	$116 498 79
Profit	$102 014 33

La Compagnie possède l'actif suivant:

Immeubles	244 820 53
Actions de banques, chemins de fer et actions industrielles	61 333 75
Billets garantis par hypothèque et sûreté	149 320 00
Billets à recevoir	61 684 50
Primes en voie de perception	36 450 06
Actions du Vallette Dry Dock Co	11,362 50
Actions de New Orleans Water Works Co	19 600 00
Bons d'escompte de la Louisiane	15 426 25
Mandats sur villes et états	2 016 66
Jugement sur billets hypothécaires	4 335 00
Cash en banque	82 579 62
	$588 334 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en sus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-UNE POUR CENT, sur les primes reçues et participant à la police durant l'année expirée le 31 mai 1883 payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO,	JNO. R. LALLANDE,
M. W. SMITH,	J. J. FERNANDEZ,
D. PATIO,	PAUL POURCHY,
EDWARD TOBY,	D. A. CHAFFRAIX,
B. W. TAYLOR,	CHAS. LAFFITTE,
	JOS. A. SHAKESPEAR.

12 juin

ASSURANCES

Compagnie d'Assurances Hibernia de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU, 37 RUE DU CAMP.

Douzième Etat de Situation Annuel pour l'Année finissant le 30 Avril 1883.

Primes sur les incendies	$ 80,826 16
Primes sur les rivières	33,443 86
Primes sur les mers	47,672 67
	$161,944 69
Non terminée le 30 avril 1882	28,917 51
	$190,862 20
Moins, primes non échues, le 30 avril 1883	25,000 00
Primes gagnées de l'année	$165,862 20
Reçu pour intérêt, loyer, etc.	19,898 72
Gains totaux de l'année	$185,760 92
A déduire—	
Pertes sur les incendies	$22,451 50
Pertes sur les rivières	7,789 79
Pertes sur les mers	32,101 92
	$62,343 12
Réassurances, primes remboursées et escompte	37,750 19
Taxes, Bureau des Réassurances, etc.	17,991 27
Dépenses générales, salaires, fournitures de bureau, etc.	19,489 85
	137,574 43
Profits nets	$48,186 49

La compagnie possède l'actif suivant:

Comptant en caisse	33,470 98
Prêts garantis par hypothèques en nantissement	198,997 45
Billets à recevoir	13,846 79
Immeubles	117,165 99
Primes en voie de perception	27,866 15
Actions, Bons, etc.	95,714 20
Meubles et installations de bureau	5,134 45
	$491,815 01

L'exposé qui précède est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN HENDERSON, Président.
THOS. F. BRAGG, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 9 juin 1883.

Signé sous serment devant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne, ce 9me jour de juin 1883.

WM. J. CASTELL, Notaire.

A une élection tenue le LUNDI, 7 mai 1883, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment nommés directeurs de la Compagnie:

John Henderson	Jno. H. Hanna
Thos. Smith	F. J. Gasquet
W. J. Castell	M. E. Garvey
John C. Dibbons	Geo. McCloskey
Wm Hart	Amédée Couturié
H. Gauche	Richard Herrick
	Edw. Irwin

Et, à une réunion des Directeurs, le 11 mai 1883 JOHN HENDERSON a été élu Président THOMAS SMITH Vice-Président, et THOMAS F. BRAGG Secrétaire de la Compagnie.

Le Bureau d'Administration a déclaré un dividende de l'un pour cent faisant 10 pour cent à vie et sur le capital pour l'année, et Dix pour cent de dividende sur les primes nettes payées par les actionnaires, en sus de l'escompte à aux deux ronds, payable le 15 juin 1883.

EMIL F. BRAGG, Secrétaire.

21 juin—1 mois—DimMaJ

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à la Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883 (les primes non échues de l'année précédente y comprises)

Risques de feu	$248 984 79
Risques sur les navires	22 022 70
Risques sur les rivières	22 912 63
Total des primes	$293 920 12
Moins les primes non échues	75 281 00
Primes nettes, échues le 31 mai 1883	$218 503 12
Parties payées:	
Sur risques de feu	$56 527 62
Sur risques maritimes	13 201 25
Sur risques de rivières	4,405 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	26 164